

Melandri, Pierre. *Les États-Unis face à l'unification de l'Europe (1945-1954)*, Paris, Éditions a. Pedone, 1980, 535 p.

Christophe Malone

Volume 12, numéro 4, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701298ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701298ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Malone, C. (1981). Compte rendu de [Melandri, Pierre. *Les États-Unis face à l'unification de l'Europe (1945-1954)*, Paris, Éditions a. Pedone, 1980, 535 p.] *Études internationales*, 12(4), 824–825. <https://doi.org/10.7202/701298ar>

contribution de Charlotte S.M. Girard est appréciable.

Paul PILISI

*Département des sciences humaines  
Université du Québec à Chicoutimi*

## ÉTATS-UNIS

MELANDRI, Pierre. *Les États-Unis face à l'unification de l'Europe (1945-1954)*, Paris, Éditions A. Pedone, 1980, 535 p.

Spécialiste de l'histoire récente des États-Unis et des relations américano-européennes, l'auteur de l'ouvrage sous rubrique a choisi de faire porter sa thèse de doctorat d'État sur l'attitude et les actions des États-Unis face à l'Europe de l'après-guerre.

Rédigée sous la direction du Professeur Duroselle, cette oeuvre veut s'inscrire dans le développement d'une nouvelle approche française à l'égard de l'histoire récente. Plutôt timide jusqu'ici, l'historiographie française, suivant les traces de nombreux précurseurs anglo-saxons, commence à s'attaquer aux archives de notre temps; il est vrai que jusqu'à récemment, la règle des 50 ans était de rigueur à Paris, alors que les États-Unis avaient adopté les 30 ans.

L'objet de l'ouvrage, et il diffère en cela de plusieurs études publiées jusqu'ici, n'est pas de décrire l'ensemble des relations transatlantiques pendant la période traitée, mais plutôt de cerner le processus par lequel l'administration et le congrès des États définirent une politique européenne après 1945, fondée sur la croyance que seule une Europe unie pourrait mener à bien les tâches de la reconstruction, notamment dans le cas de l'Allemagne, et plus tard, permettre aux États du vieux continent de résister à l'empire soviétique.

Melandri retrouve avec talent les origines de cette politique, dans l'expérience vécue par les États-Unis au cours de l'entre-deux-guerres, qui amena de nombreux hommes influents aux États-Unis à penser que seule l'exemple américain offrait un modèle valable pour l'Europe à reconstruire de 1945. L'ouvrage souligne que c'est le problème posé par

l'Allemagne dont la reconstruction exigeait une politique intégrationniste en Europe, qui devait définitivement convaincre l'administration et le Congrès que l'approche mondialiste aux problèmes de l'après-guerre, telle qu'incarnée par l'ONU et ses filiales, ne pouvait apporter une réponse valable aux réalités déprimantes de l'heure.

Melandri distingue deux époques qui caractérisent la politique américaine vis-à-vis de l'Europe entre la fin de la guerre et 1954; la première, qui va jusqu'à la formulation du Plan Schumann, qu'il intitule « l'ère des Frustrations », au cours de laquelle tous les efforts des Américains, à travers le Plan Marshall, l'OECE, et l'Union européenne des Paiements, en vue d'inciter les Européens à travailler ensemble, et à intégrer les Allemands, se heurtent aux dérobades de Londres et Paris. Pour la Grande-Bretagne, s'assimiler au « Club des Vaincus », représentait une déchéance trop pénible; quant aux Français, il y avait un refus de se retrouver « seuls face aux Allemands ».

Au moment où les Américains commençaient à désespérer de leurs alliés, le « Plan Schumann » les incite à croire, et beaucoup de leurs amis européens au premier rang desquels figure Jean Monnet, ne font rien pour les détromper, que tout est désormais possible, notamment dans le domaine qui les préoccupe le plus, le réarmement de l'Allemagne.

Pendant quatre ans, presque tous les intervenants américains soutiendront à fond le projet de Communauté européenne de défense, ce qui engageait l'unification de l'Europe dans un processus pour lequel les États n'étaient pas mûrs. L'échec de la C.E.D. ne sera surmonté qu'en 1955, lorsque les Accords de Paris permettront à l'Allemagne d'entrer à l'OTAN; cet échec mettra brutalement fin aux illusions, même si l'appui à l'unification de l'Europe restera un thème de la politique étrangère américaine, notamment sous Kennedy.

Le récit de Melandri excelle à faire ressortir le jeu complexe des relations entre l'administration et le Congrès pendant la plus grande partie des années étudiées. L'auteur a

su utiliser les nombreuses collections de documents publics et privés disponibles aux États-Unis. L'action de certains groupes de pression, comme le « American Committee ou United Europe », financé en partie par la C.I.A., et leurs rapports avec le Mouvement européen font l'objet d'une analyse intéressante. La Centrale syndicale AFL-CIO est peut-être le seul intervenant dont l'action dans ce domaine ne soit pas étudiée vraiment et dont le rôle, notamment en France, a eu l'importance que l'on sait.

Il ne sera possible de procéder à une analyse complète de cette période que lorsque l'ensemble des archives des deux côtés de l'Atlantique se seront ouverts. Compte tenu de cette contrainte, l'ouvrage de Melandri constitue une analyse de premier plan de ce que le Professeur Duroselle intitule « la formation d'un système impérial qui ne peut imposer ses vues à ses alliés sans détruire les bases idéologiques sur lesquelles il repose ».

Notons enfin que l'ouvrage, malgré le formalisme inhérent au cadre de sa réalisation, se lit fort bien et que nous n'avons relevé que trois fautes typographiques ce qui mérite d'être souligné de nos jours.

Christopher MALONE

*Ministère des Affaires inter-gouvernementales, Québec.*

RUBIN Barry M., et SPIRO Elizabeth P. Eds., *Human Rights and U.S. Foreign Policy*, Boulder (Col.), Westview Press, 1979, 305 p.

Les éditeurs de cet important ouvrage ont bien raison de souligner que le problème des droits de l'homme a été, durant les premières années du mandat de Jimmy Carter à la présidence américaine, un des facteurs importants, mais aussi très controversés, de la politique extérieure de l'Oncle Sam.

Après une préface de la veuve du sénateur Humphrey, Muriel, où elle cite une perception importante de ces droits (« un point central dans la recherche de la dignité humaine, mais qui ne dépasse pas très souvent les déclarations moralisantes de ceux qui s'y inté-

ressent »), nous avons droit à quatre sections bien remplies.

La première nous situe la problématique dans ce que les éditeurs appellent le « contexte global ». Un court article de Peter Berger, sociologue à l'Université Rutgers, campe « l'universalité » de la question. Berger prétend que les condamnations de ceux qui violent les droits de l'homme sont monnaie courante, mais qu'on n'est pas parvenu, chez les nations qui se disent plus démocrates, à établir un consensus d'action. Raul Mangalpus, ex-ministre aux Philippines et président d'un mouvement de libération de ce pays, en exil évidemment, nous ramène sur terre et affirme tout de go que les États occidentaux (sic) ont tort de croire qu'ils ont le monopole de la vérité et qu'ils devraient peut-être travailler avec les mouvements domestiques ailleurs qui se vouent déjà à la promotion de la dignité humaine. Théo Van Boven, directeur de la section des Droits de l'homme, pour l'ONU, à Genève, dans un assez long commentaire, insiste pour dire que les États souverains sont malheureusement encore libres de respecter ou non, individuellement, les déclarations les plus désintéressées de l'organisme mondial.

Une deuxième section s'intéresse à l'attitude étasunienne. Walter Laqueur, de l'Université Georgetown, s'en prend lui aussi à l'attitude « occidentale » et prétend que « c'est des forces évolutives internes, dans les sociétés se moquant des droits de la personne, que naîtra un changement valorisant les individus » (p. 49). Mais, ne manque-t-il pas d'ajouter, « lorsqu'on hésite à allier action et dénonciation, on est hypocrite et on relie sa mission de toujours, être le modèle mondial de lutte pour les valeurs de la dignité humaine » (p. 57). Si ces mots durs s'appliquaient aux intentions de Jimmy Carter, le président Reagan, ne serait-ce qu'au Salvador, a renié le rôle moral des États-Unis. Trois autres articles complètent cette partie, mais ils ne font que répéter ce que Laqueur a bien cerné.

La troisième section, de loin la plus volumineuse des quatre, étudie les tactiques de la stratégie américaine. Deux textes à retenir: celui d'Elizabeth Spiro, co-éditrice du livre, sur l'approche à choisir: par la porte-avant ou